



Genève  
CONFIDENTIEL

1474

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
CAB- SG-DG8.1

**Objet : Analyse de la nouvelle physionomie du Conseil des Droits de l'Homme.**

J'ai l'honneur de vous informer que la nouvelle composition du Conseil des droits de l'Homme, suite à l'élection, hier, par l'Assemblée général des Nations Unies, de 15 nouveaux membres, ne présente aucun péril pour notre pays. Bien plus, l'écrasante majorité de ses membres est traditionnellement pro-marocaine.

**Nouveaux membres :**

Les membres nouvellement élus sont : le Botswana, République du Congo, Bénin, Indonésie, Philippines, Inde, Koweït, République tchèque, Roumanie, Costa Rica, Pérou, Italie l'Autriche, le Burkina Faso et le Chili. Ces deux derniers pays ayant été réélus pour un deuxième mandat.

**Remarques :**

\* Le Conseil comprendra seulement 8 pays ayant reconnu la pseudo RASD, parmi ses 47 membres : Ouganda, Angola, Mexique, Nigéria, Maurice, Equateur, Uruguay et Cuba. Cependant, aucun parmi eux n'a jamais pris position durant les travaux du Conseil, contre le Maroc, ni directement ni indirectement.

\* Le seul pays susceptible de céder aux pressions des adversaires de notre intégrité territoriale est l'Ouganda. Néanmoins, les bons rapports que j'ai réussi à nouer avec son Ambassadeur permettent de penser qu'il ne cédera pas aisément à leurs arguments.

\* Le nouvel élu, le Botswana est totalement neutralisé grâce à son Ambassadeur que j'ai réussi à rallier à nos positions, au point qu'il œuvre actuellement en faveur du rapprochement avec notre pays- M/F n° 1240 du 28 avril 2011.

\* La Mission du Maroc entretient de bonnes relations de coopération et de respect avec les autres pays ayant reconnu la pseudo RASD, en particulier les plus actifs comme le Nigéria, le Mexique et Maurice. Ces derniers comptent énormément sur l'apport du Maroc et son influence pour faire aboutir leurs initiatives respectives.

\* L'entrée de l'Inde est un atout pour le Maroc eu égard à son soutien aux positions de notre pays pendant les deux dernières années, notamment sur la question de l'autodétermination. Cette dernière ayant été un point de friction avec son voisin sortant, le Pakistan, qui profitait de sa position de membre du Conseil et de Coordonnateur de l'OCI, pour faire référence, en connivence avec l'Algérie, à ce principe dans toutes ses interventions au nom du Groupe, mais sans succès.

\* l'Ambassadrice de l'Uruguay, une amie et prochain président du Conseil sera honorée cette semaine à la Résidence du Maroc par un dîner en son honneur.

\* Indépendamment de la composition du Conseil, le meilleur bouclier du Maroc face à l'acharnement et l'activisme des adversaires de notre intégrité territoriale est le rôle que notre pays joue au sein de cet organe, sa contribution positive à ses travaux, le terrain qu'il occupe en permanence sur toutes les questions des droits de l'Homme, avec son corollaire d'influence, dont il jouit auprès ses membres et observateurs et enfin, le capital relationnel qu'il a réussi à tisser, même avec les amis traditionnels de l'Algérie.

\* Cette Mission ambitieuse, à l'instar de l'Inde avec le Pakistan, de « cashemiriser » la question du Sahara marocain par le biais d'échanges vifs et virulents avec l'Algérie, afin d'une part, de démontrer le caractère bilatéral du conflit et d'autre part, d'éloigner, voire dissuader tout autre pays de la soutenir. Le but final étant de casser la tactique de l'Algérie de « timoriser » l'affaire du Sahara à travers la focalisation sur les droits de l'Homme.

MAROC/DA/2011

ARRIVEE DE

3062

L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar Hilale

